Consultation n°9320 – Accord-cadre à bons de commande pour le remplacement de groupes électrogènes et travaux de tuyauterie sur le site du Port Militaire de Brest.

AAPC – Pièce-jointe n°2

Présentation de l'accord-cadre

Prestations demandées :
Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet d'assurer les opérations suivantes sur des installations de groupes électrogènes :

- Le remplacement des groupes électrogènes
- Le démantèlement de l'ancienne installation (groupes, auxiliaires, cuves, etc.)
- Le remplacement d'une partie du réseau de refroidissement de groupe électrogène

Périmètre géographique :
L'exécution des prestations est restreinte aux sites suivants, situés dans le département du Finistère (29) :

- Le Port Militaire de Brest ;
- Le Dépôt des Essences Marines de Brest.

Installations concernées :
Le présent accord-cadre concerne environ sept groupes électrogènes (chiffre donné à titre indicatif et non contractuel), de puissances différentes (de 6,5 kVA à 650 kVA), utilisés comme alimentation de secours pour des installations sensibles.